



## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT 950

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, assistante-greffière de la Ville de Rosemère :

**QUE** le Conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire du 14 février 2022, le règlement suivant :

**950 – Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 591 600 \$ pour l'établissement de plans et devis et études préalables**

**QUE** ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, en date du 5 avril 2022;

**QU'**il est déposé au greffe de la municipalité, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures de bureau;

**QU'**il entre en vigueur le jour de sa publication, conformément à la Loi.

FAIT À ROSEMÈRE CE 19 AVRIL 2022.

L'assistante-greffière,

FRANCINE BÉLANGER, OMA